

Travaux de construction d'une rivière de contournement du seuil de Ganivay

Objectifs des travaux :

- restaurer la circulation des poissons sur ce secteur du Chassezac,
- préserver le seuil qui constituait la prise d'eau de l'ancien moulin,
- créer un ouvrage intégré dans le paysage.

Description des travaux réalisés :

- débroussaillage et abattage pour dégager la zone d'implantation du futur ouvrage ;
- élimination des espèces végétales envahissantes (Renouée asiatique et Ambroisie) ;
- création de l'entrée d'eau en amont du seuil ;
- creusement de la rivière de contournement ;
- pose de géotextile et de roches au fond ;
- mise en eau ;
- replantation de végétaux.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche par la commune des Vans, propriétaire du seuil.

Le chantier est situé sur la commune de Chambonas.

Montant global des travaux : 190 000 euros HT

(subventions : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Région Auvergne Rhône-Alpes, autofinancement : commune des Vans et EPTB Ardèche).

Maître d'oeuvre : Dynamique Hydro (69 Lyon)

Entreprise : La Forezienne - Agence sud (07 Chandolas) - Terramax et EBE (sous traitants).

Durée des travaux : les travaux ont démarré le 23 août et se sont terminés le 1^{er} décembre 2021 (ils ont duré 3 mois environ).



Réalisée sur la berge en rive gauche, cette rivière artificielle de 120 m de long permettra aux poissons, en particulier l'Apron du Rhône, de contourner le seuil et de remonter le Chassezac.



Ouvrage en cours de réalisation (28/09/21) ©Baptiste Girard



Ouvrage terminé - vue par l'amont (03/12/21) ©EPTB Ardèche

Retour en images sur le déroulement des travaux :



Préparation du chantier : pose des panneaux, installation des machines, constat d'huissier; piquetage (délimitation de la forme et de l'implantation du futur ouvrage avec des piquets).

Semaine du 23 août 2021 :

Elimination des espèces végétales envahissantes : fauchage manuel de la Renouée et de l'Ambroisie sur 2 040m², évacuation pour incinération à Bollène.



secteur amont



secteur aval

Semaine du 30 août 2021 :

Déboisement de la zone d'implantation du futur ouvrage : 200 arbres ont été abattus (environ 100 petits et 100 moyens), désouchage, évacuation-stockage ou broyage des branches et des souches selon les diamètres.



secteur amont



secteur aval

Semaine du 6 septembre 2021 :

Début du terrassement : la zone d'implantation du futur ouvrage est décapée (couche infectée par les rhizomes de Renouée). Au final, 2 400m³ environ seront à déblayer pour creuser le lit de la future rivière de contournement.



Semaine du 6 septembre 2021 :

Création de deux batardeaux (= sorte de digue temporaire en terre, permettant de mettre hors d'eau une zone de chantier) : l'un à l'amont et l'autre à l'aval du seuil, ils permettront à l'entreprise de fabriquer les deux extrémités de la future rivière de contournement. Ces deux zones, l'une où l'eau va rentrer et l'autre où l'eau va ressortir, seront aussi les points de jonction avec la rivière Chassezac.



Semaine du 13 septembre 2021 :

Concassage et criblage des matériaux qui ont été décapés : les matériaux sont mixés très finement afin d'être sûr que les rhizomes de Renouée présents dans la terre soient détruits et ne puissent plus repousser.

Mise en place d'une piste temporaire, avec un passage busé pour l'eau : elle permettra d'accéder sur l'atterrissement qui est à l'aval du seuil et sur lequel les matériaux concassés vont être déposés.

Les prochaines crues remettront ces matériaux en suspension et les réinjecteront progressivement dans la rivière.



Semaine du 20 septembre 2021 :

Poursuite du creusement du bras de rivière.

Dépose d'un géotextile et de blocs au fond : ils constitueront les «fondations» de la rivière artificielle et permettront d'ancrer l'ouvrage.



Jeudi 23 septembre 2021 :

Visite de chantier avec le Président de l'EPTB, le maire des Vans, les partenaires (Fédération de Pêche et AAPPMA locale), les financeurs (Agence de l'Eau) et la presse locale.



Semaine du 27 septembre 2021 :

Visite de validation de la construction des rugosités de fond à l'atelier.
Agrément de la méthode et des dimensions.



Semaine du 4 octobre 2021 :

Suite à l'épisode cévenol et à la crue du dimanche 2 octobre, le chantier est interrompu pour quelques jours, le temps que les niveaux d'eau baissent. Le chantier ne semble pas avoir subi de gros dégâts.



Semaine du 18 octobre 2021 :
Le creusement et la stabilisation de la rivière artificielle avec des enrochements sont terminés.
La pose des géotextiles et l'apport de terre végétale sur les berges commencent.



fin octobre 2021 :
Pose et fabrication de l'entrée hydraulique de la passe.



début novembre 2021 :
Mise en place des dispositifs permettant de traverser la rivière (l'accès à la parcelle limitrophe devant être garanti au propriétaire riverain), des fosses de dissipation et des caillebotis de sécurité sur l'entrée



Semaine du 29 novembre 2021 :

Plantation de végétaux sur les berges : esthétique, ombrage et maintien des berges avec les futures racines (l'entretien et la reprise de végétation sera surveillée pendant deux ans).

Rangement et repli du matériel et des machines de chantier.



30 novembre 2021 : Visite d'agrément technique de l'ouvrage par l'Office Français pour la Biodiversité.

1^{er} décembre 2021 : Réception de chantier et visite de l'ouvrage terminé en présence de la presse, des élus et associations locales.

La pose d'un panneau pédagogique d'information perenne et de panneaux et dispositifs de sécurité complémentaires seront mis en place d'ici le printemps 2022.

